



**Charles N'TCHORERE**, est né à Libreville (Gabon) en novembre 1896 et mort à Airaines en France, le 7 juin 1940. Fils de notable, il fait ses études à Montfort, après lesquelles il est contraint d'entrer dans la vie active et occupe un poste commercial au Cameroun.

### **Première Guerre mondiale (1914 - 1918)**

A la déclaration de guerre, N'Tchoréré quitte la colonie allemande pour rentrer au Gabon. En 1916, il se porte volontaire pour le front. A la fin de la guerre, il opte définitivement pour la carrière des armes.

**1919** - Promu adjudant, N'Tchoréré prend part aux combats du Maroc. Entré à l'école d'officiers de Fréjus, il en sort "major" en 1922. Désigné pour le Levant, le lieutenant N'Tchoréré est gravement blessé lors des opérations en Syrie.

**1925** - N'Tchoréré est cité à l'ordre de la division et décoré de la Croix de guerre avec étoile d'argent. Ensuite, après un bref passage au ministère de la guerre, il demande à partir pour le Soudan. Il prend à Kati le commandement de la compagnie hors-rang du 2<sup>e</sup> RTS, dirigeant parallèlement l'école d'enfants de troupe.

**1933** - Promu capitaine, N'Tchoréré est affecté au 1<sup>er</sup> RTS, à Saint-Louis (Sénégal), où il commande également l'école d'enfants de troupe.

**Seconde Guerre mondiale (1939-1945).** À la déclaration de guerre en septembre 1939, le capitaine N'Tchoréré demande à partir avec un bataillon de volontaires gabonais. Affecté au camp de Sauge, près de Bordeaux, il est envoyé sur le front de la Somme où il prend le commandement de la 7<sup>e</sup> compagnie du 53<sup>e</sup> RICMS.

**Le 7 juin 1940 - Le capitaine N'Tchoréré est exécuté par l'armée allemande.**

Le capitaine N'Tchoréré et sa compagnie sont retranchés dans le village d'Airaines, près d'Amiens. Débordés par les assauts allemands, ils sont faits prisonniers au terme de rudes combats. Pour avoir revendiqué le droit d'être traité en officier français, il est abattu à bout portant d'un coup de pistolet.

### **DISTINCTIONS**

Pour son comportement durant la campagne de France, le capitaine N'Tchoréré est cité à titre posthume à l'ordre de la division (octobre 1940), puis à l'ordre du corps d'armée en août 1954, et il est décoré de la Croix de guerre avec étoile de vermeil.

La promotion 1957-1959 de l'École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer prend le nom "Capitaine N'Tchoréré".

Source : chemindememoire.gouv.fr